

FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - JUIN-JUILLET-AOÛT 2023

www.ville-fosses95.fr



LA FÊTE DE LA VILLE

PAGE 7



ÉVÈNEMENT
Fête de la musique

3



GROS PLAN SUR
Les réunions de quartier
à 19h45

12



COOPÉRATION INTERNATIONALE
Kampti au cinéma de l'Ysieux

22

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

JUIN 2023

17 et 18

Gala de l'Écam, *Danse au fil du temps*

Espace Germinal (voir p. 8)

Dimanche 18

Tournoi Entente Fosses Marly
Basket-ball

gymnase Cathy Fleury

Mercredi 21

Fête de la musique

Jardin de Serrès, de 19h à 22h

Samedi 24

Gala des Roulettes artistiques de
Fosses

au gymnase Cathy Fleury

24 et 25

Let's Dance Show

Espace Germinal (voir p. 8)

Dimanche 25

Fête du Karaté Club de Fosses

Cosec

Mercredi 28

Conseil municipal

hôtel de ville, 20h

Judi 29

Restitution du séjour au Burkina Faso

Cinéma de l'Ysieux, 20h (voir p. 22)

30 et 1^{er}

Spectacle de danse de l'EMMD

Espace Germinal (voir p. 6)

JUILLET 2023

Samedi 1^{er}

Ciné pop-corn, *Sacré Robin des Bois*

Cinéma de l'Ysieux, 20h (voir p. 10)

Mercredi 5

Olympiades du centre de loisirs

au stade Auguste-Delaune

Mercredi 5

Ciné-conté *Le vent dans les roseaux*

Cinéma de l'Ysieux, 10h (voir p. 10)

Judi 6

Terrasse d'été

Jardin de Serrès, 16h-20h

Samedi 8

Contes, *Princes et princesses*

ludo-médiathèque, 14h30 (voir p. 10)

Lundi 10

Carriole à peinture

Jardin de Serrès, 15h-17h

Vendredi 14

Fête nationale

au village, 10h15 (voir p. 9)

Lundi 17

Ouverture de Fosses Plage

sur la place du 19-Mars-1962 (voir p. 3)

Judi 20

Terrasse d'été

place de la Liberté, 16h-20h

Mercredi 26

Carriole à peinture

parvis de la mairie, 15h-17h

AOÛT 2023

Vendredi 11

Fosses Plage, dernier jour

Vendredi 18

Carriole à peinture

parc des Trois collines, 15h-17h

Judi 24

Terrasse d'été

parc des Trois collines, 16h-20h

ET EN SEPTEMBRE

Samedi 9

Accueil des nouveaux habitants

(voir p. 10)

Samedi 9

Forum des associations

au gymnase Cathy Fleury, 10h-17h

(voir p. 10)

Samedi 16

Grande Dictée

place du 19-Mars-1962

Suivez l'actualité de la ville
sur www.ville-fosses95.fr,

la page **facebook** :
VilledeFosses



et sur **YouTube** :
Ville de Fosses



FOSSMAG

Juin-Juillet-Août 2023 - 47^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex

Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr

Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;

mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;

jeudi : 14h30 à 20h, samedi : 10h à 12h.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, MD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont

Tél. : 01 88 47 74 86

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P



Fête de la musique

Le kiosque du Jardin de Serrès accueille les musiciens locaux le mercredi 21 juin de 17h à 22h.

En avant-première, *Fosses Mag* vous dévoile le programme :

Des élèves de l'école de musique et de danse se produisent de 17h à 18h30.

Puis, de 19h à 22h, neuf groupes ou solistes fossatussiens leur succèdent.

- Le groupe *Azimuth*, quatre musiciens qui assurent pour des reprises de pop-rock

- *Lucie dans la brume*, un duo chant-guitare au service de la chanson française et de la poésie

- *Le Plat Band de l'Ysieux*, dix musiciens avec un répertoire jazzy mais pas que

- *Kas Gueule*, du rock français, composé par ses trois musiciens

- *Amparo Garcia*, une chanteuse lyrique, soprano

- *Paralune*, cinq musiciens hard rock qui interprètent leurs propres compos

- *Marine*, une voix et une guitare pour du rock

- *Ivanéant*, pop anglophone, synthé, R&B, Nu-Disco... des compositions perso

- *Roots Africa*, un groupe de 6 musiciens qui joue afro, jazz et rock

Venez les découvrir, les écouter, les soutenir, les applaudir.



Édito



© DR

UN ÉTÉ POUR PRENDRE LE TEMPS DE SE RENCONTRER ET PARTAGER DE BONS MOMENTS.

Chères Fossatussiennes, Chers Fossatussiens, C'est avec plaisir que je vous ai retrouvés il y a quelques jours lors de nos réunions de quartier. L'occasion d'échanger sur les projets en cours, notre quotidien et trouver ensemble, lorsque cela s'avère nécessaire, des pistes d'amélioration pour mieux-vivre ensemble.

Ces retrouvailles marquent l'ouverture du bal des festivités de l'été à Fosses : banquet des séniors, fête des voisins, fête de la ville, fête de la musique, spectacle de l'École municipale de musique et de danse, « Fosses-plage » ou encore les Terrasses d'été.

Autant d'événements portés par le service public et les associations locales pour animer notre ville, prendre le temps de se rencontrer et partager de bons moments. Je me réjouis de cette belle dynamique, renforcée par la participation active de nos commerçants.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour ce bel engouement collectif, qui marque la solidarité entre tous en cette période de crise économique et sociale.

L'année scolaire s'achève et à cette occasion, je tiens à remercier également toute la communauté éducative de Fosses, les directions d'école, les instituteurs, les parents d'élèves,

les agents des services de la ville, qui, ces derniers mois, ont été bousculés par d'importantes grèves liées à la préservation légitime de nos droits sociaux.

Je sais à quel point chacun a fait preuve d'engagement afin d'assurer la continuité éducative nécessaire à l'épanouissement de nos enfants.

La fin de l'année scolaire sera également rythmée par les traditionnelles représentations scolaires mais aussi par les galas de fin d'année de nos associations : elles permettront de clôturer cette année de manière festive en mettant nos enfants à l'honneur.

Et viendra donc ensuite ce temps d'été, de pause, de ressourcement, tant attendu par les petits et les grands.

Je suis par ailleurs très heureux, au nom du conseil municipal, de la création du Conseil municipal des jeunes de Fosses. Cette instance démocratique représente un formidable tremplin pour les jeunes qui aspirent à s'investir dans la vie de notre belle commune. L'été pourra être aussi le moment de susciter leur réflexion pour les inviter à s'engager dans cette belle expérience d' élu local !

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSÉS

Avril & mai



20 avril

La classe de CE2-CM2 de Mme Trouvain est venue depuis l'école Henri-Barbusse pour visiter la mairie. Dans la salle du conseil, les 28 écoliers ont pris la place des conseillers municipaux et ont pu poser leurs questions au maire, Pierre Barros.

1^{er} mai

Remise des médailles du travail par les élus à 17 récipiendaires, en présence de leurs proches. L'occasion pour chacun d'évoquer sa vie professionnelle et pour le maire, Pierre Barros, de rappeler les luttes pour les acquis sociaux.



13 mai

L'Atelier du Tricot confectionne bénévolement des layettes pour les services maternité et néonatalogie de plusieurs hôpitaux de la région. L'association s'est installée toute une journée au Centre Leclerc pour collecter des dons de laine et vendre d'adorables doudous tricotés. Une journée riche en échanges.



8 mai

Commémoration de la victoire du 8-Mai-1945 avec la participation des élèves de CP de Madame Fleutiaux de l'école Alphonse-Daudet. Les écoliers présents ont reçu chacun un diplôme citoyen.



10 mai

Les participants à la Student Race 2023 s'échauffent avant le départ au stade Auguste-Delaune. L'association sportive du lycée Charles-Baudelaire a organisé pour la 4^e fois cet événement. Il a rassemblé 450 collégiens et lycéens, ainsi que 60 enseignants de 30 établissements différents des académies d'Amiens, Créteil, Paris et Versailles. Au programme une course de 5 km ponctuée par une trentaine d'obstacles. Bravo aux lycéens bénévoles et à l'équipe éducative du lycée de Fosses.





© DR

14 mai

Jade Coradidi est championne d'escrime du Val d'Oise en M13 et c'est le premier titre en individuel de Fosses'Escrime! Le club a remporté 10 médailles à ce championnat départemental au Plessis-Bouchard. Une fierté pour l'association qui a tout juste 3 ans, et pour la ville. Un grand bravo à Jade !



14 mai

Plus de 200 exposants cette année sur le centre-ville et ses alentours à l'occasion de la brocante. Temps frisquet le matin, ensoleillé dans l'après-midi, avec la Batuc'à Fosses !



© DR

24 mai

L'Association Tennis de Fosses (ATF) a emmené ses jeunes membres au stade Roland-Garros à Paris. Au total, 22 enfants et 7 accompagnateurs ont ainsi pu découvrir le complexe où se déroule chaque année le mythique tournoi de tennis. Ils posent ici devant la statue de Rafael Nadal.





27 mai

Le salut de l'atelier théâtre du lycée Charles-Baudelaire à la fin de son spectacle « Je suis l'Europe » d'après la pièce « Je suis Fassbinder » de Falk Richter. Après cette représentation à l'Espace Germinal, Maxime Joset, professeur de Lettres et de Théâtre, a remercié les partenaires, et tout particulièrement la DAAC¹ et la DRAC², pour leur soutien au projet. Il a en outre annoncé l'ouverture d'une option Théâtre (prise en compte pour le bac) dès la rentrée prochaine au lycée de Fosses.

¹ DAAC : Délégation académique à l'Education artistique et à l'Action culturelle.

² DRAC : Direction régionale des Affaires culturelles.



Plus de 200 convives réunis pour savourer un buffet gourmand et trinquer sur des tables décorées par les enfants du centre de loisirs.

31 mai, Banquet des séniors à l'Espace Germinal



Avec l'apéritif, les mots d'accueil du maire, Pierre Barros, et de l'adjointe au maire, déléguée à l'action sociale et aux personnes âgées, Léonor Serre.



Après la chorale du Bouquet d'automne, les danseurs de country de Santiags & Dreams¹ (ci-dessus) et les capoeiristes de Coco Bamboo, les séniors ont bien dansé au son des platines d'Eric Eliot.

¹ ex Danse et Détente



Le tout dans une ambiance réjouissante !

3 juin : la Fête de la Ville



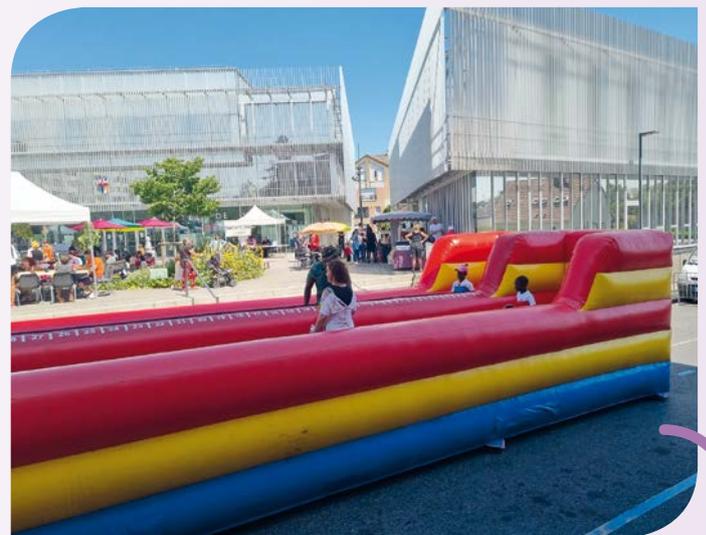
Avant de démarrer le défilé, la Maison Maza, nouveau restaurant sur la place de la Liberté, régale la Batuc'à Fosses !

Dans les rues de la France Foncière, ici rue Jean-Jaurès devant Le Lysieux, Fit Move Body et le centre social Agora défilent avec entrain.



Sur la place du 19-Mars-1962, les quatre parvis accueillent des activités et jeux variés où petits et grands peuvent... écouter le gwoka de ka Sensations...

... patouiller dans les bacs à tout du Relais Petite Enfance...



... s'affronter au « duel élastique » devant La Poste.

Ou encore : se faire maquiller ou tresser les cheveux, customiser une casquette, évaluer le poids d'un panier de produits burkinabè (et le gagner), se prendre pour un sumo, jouer au « babyfoot géant », s'initier au graff sur un mur de cellophane, manger des gâteaux, des crêpes, des churros, de la barbe à papa, des glaces ou des merguez, admirer le talent de Rogatien le magicien, jouer, chanter, écouter, danser...

➔ Merci

Aux associations : Association des parents d'élèves autonomes (ADPE.A), Batuc'à Fosses, Comité de Jumelage Fosses Kampti, Fit Move Body, Histoire de jeux à Fosses, Imaj, Judo Club de Fosses, Ka Sensations, Le Plat Band de l'Ysieux.

Aux élus qui ont assuré le service d'ordre du défilé avec la police municipale et la gendarmerie.

Aux services municipaux : centre social Agora, centre de loisirs, EMMD, ludo-médiathèque intercommunale, relais petite enfance, service jeunesse, services techniques et bien sûr l'équipe organisatrice de la direction Education et vie locale.

Plus d'images et de vidéos de la Fête de la ville sur la page Facebook, la chaîne YouTube et le site internet de la ville de Fosses : ville-fosses95.fr

Bouquet d'Automne

Une nouvelle au foyer

Rachida Abbar est la nouvelle animatrice responsable du foyer Bouquet d'automne. Elle succède à Blandine Mercuri, partie travailler pour une autre ville. Après plusieurs années au centre de loisirs comme animatrice puis directrice adjointe, Rachida vient de prendre ses fonctions. Pleine d'idées d'activités et de sorties, elle compte bien maintenir les ateliers

animés par des bénévoles et en accueillir d'autres. Le comité des usagers continuera à se réunir régulièrement pour discuter du programme à venir et recueillir les suggestions.



→ Rachida Abbar la nouvelle responsable du Bouquet d'automne, entre Ginette et Patrice.

Les tablées du foyer

Tous les séniors de Fosses (retraités ou 60 ans est plus) peuvent venir déjeuner au foyer du lundi au vendredi. Il faut juste avoir réservé au moins 10 jours avant, afin que les repas soient commandés dans les justes quantités. Le repas coûte 4,60 € et comprend entrée, plat, fromage, dessert et café.

Les plats sont préparés au Siresco, dans leur cuisine dédiée aux repas des séniors et réchauffés et servis à l'assiette au foyer. Ce sont les mêmes menus que ceux livrés aux domicile des personnes inscrites au portage des repas. Avec un ingrédient en plus, la convivialité !

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

ARCHÉA

Les carrières de Marly-la-Ville

Le musée Archéa et l'association des Fouines du Marly souterrain vous proposent de découvrir la seule carrière souterraine visitable de la vallée de l'Ysieux (et du nord-est du Val-d'Oise) le dimanche 9 juillet de 15h à 17h ! Une visite exceptionnelle en ce premier dimanche des vacances d'été.

La vallée de l'Ysieux à pied

Pour explorer notre patrimoine naturel et archéologique, rendez-vous le dimanche 27 août à 14h pour une balade dans la vallée de l'Ysieux entre Fosses Village et Bellefontaine. Bonnes chaussures et gourde indispensables !



Ces sorties sont gratuites mais l'inscription est nécessaire auprès du musée.

» Musée Archéa, 56 rue de Paris, 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02 ; Site : archea.roissy-paysdefrance.fr



Bienvenue aux nouveaux habitants

Comme chaque année, la ville de Fosses et l'équipe municipale souhaitent rencontrer les nouveaux habitants de la commune. Le samedi 9 septembre de 9h30 à 11h30, les personnes récemment installées à Fosses (depuis septembre 2022) sont conviées. Au programme, petit déjeuner, rencontre avec les élus, présentation des projets et visite de la ville en car.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour participer, veuillez vous inscrire avant le 20 août à l'accueil de la mairie ou par mail en donnant vos coordonnées complètes : adresse, nombre de personnes du foyer, date d'arrivée à Fosses, téléphone et mail.

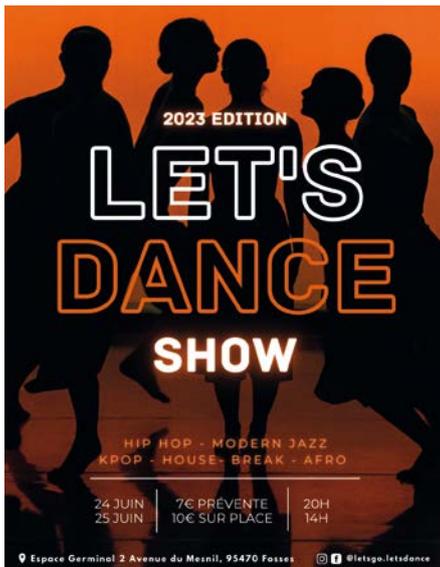
» nouveauxhabitants@mairiefosses.fr

DANSE

Let's Dance Show 2023

Retrouvons-nous le samedi 24 juin à 20h et le dimanche 25 juin à 14h à l'Espace Germinal pour admirer les danseurs de l'association Let's Dance ainsi que leurs invités pour un spectacle d'exception. Un week-end riche en mouvements ! Places limitées, inscrivez-vous vite. Tarifs : 7 € en prévente, 10 € sur place.

» *Let's Dance, Informations et réservations au 07 52 63 23 60 ou au 06 92 92 26 25.*



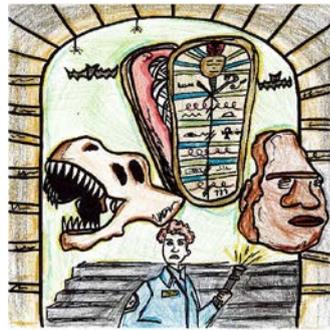
L'Ecam dans le rétro

Le spectacle annuel de l'association Ecam, « Danse au fil du temps », retrace les années 1980, 1990 et 2000. Il a lieu le samedi 17 juin à 20h et le dimanche 18 juin à 16h à l'Espace Germinal. Plus de 100 danseurs sur scène et de nombreux styles de danse vous feront remonter le temps.

» *Echanges Culturels Antillais Métropolitains (Ecam), Informations et réservations au 06 50 95 28 50.*

EMMD

Danse au musée



→ *Illustration de Jahzz Colet, élève de l'EMMD qui a remporté le concours de dessin pour l'affiche du spectacle de danse.*

Les élèves de danse classique, de danse contemporaine, et des classes d'éveil et d'initiation de l'Ecole municipale de musique et de danse (EMMD) vous invitent à leur spectacle de fin d'année « Une nuit au musée d'art et d'histoire ». Laissez-vous emporter dans cette représentation le vendredi 30 juin 2023 à 20h et le samedi 1^{er} juillet à 15h à l'Espace Germinal. Attention, nombre de places limité. Inscrivez-vous vite auprès de l'EMMD.

Année 2023-2024

Les élèves actuellement inscrits (2022-2023) à l'Ecole municipale de musique et de danse (EMMD) peuvent se réinscrire pour l'année prochaine du 5 au 30 juin 2023. Sur un ordinateur, à partir de son espace citoyen, ou à l'EMMD aux horaires d'ouverture.

Pour les nouvelles et nouveaux, inscriptions à partir du 9 septembre au Forum des associations au gymnase Cathy Fleury et à l'EMMD dès le lundi suivant.

» *École municipale de musique et de danse, 1 place du 19-Mars-1962. Tél : 01 34 47 35 40. Courriel : emmd@mairiefosses.fr*

Fosses Plage

Du lundi 17 juillet au vendredi 11 août 2023, les deux bacs à sable géants construits par les agents des services techniques sont installés sur la place du 19-Mars-1962. Pour sa 3^e édition, Fosses Plage dure quatre semaines. Les bacs à sable, entourés de transats et parasols sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h, et le jeudi jusqu'à 19h30.

NB : La mairie n'assure pas la surveillance des enfants ; ils doivent être surveillés par un adulte présent sur la place. Merci pour votre compréhension.



PISCINE INTERCOMMUNALE

Horaires d'été

La piscine sera ouverte tout l'été ! Venez profiter de son bassin de 25 mètres, de ses 4 lignes d'eau et de son toit ouvrant. Sa forme ronde et son mécanisme d'ouverture lui valent le surnom de « piscine tournesol ». À partir du samedi 1^{er} juillet les horaires d'été sont en place :

- Lundi et mardi : 12h-13h30 et 14h30-18h45
- Mercredi : 13h-18h45
- Jeudi : 12h-13h30 et 14h30-18h45
- Fermée tous les vendredis.
- Ouverte le week-end une semaine sur deux :
 - Samedi : 14h-18h15
 - Dimanche : 8h30-12h15

Stages "Savoir nager"

À partir du 17 juillet jusqu'à fin août, la piscine de Fosses organise chaque semaine un stage destiné aux enfants pour leur apprendre à nager. Il se déroule, du lundi au jeudi de 11h à 11h45. Attention : le nombre de places à chaque stage est limité. Informations sur les tranches d'âge concernées, les tarifs etc. auprès de la piscine.

» *Piscine intercommunale de Fosses, rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 68 65 49. Site : www.roissypaysdefrance.fr*

Rentrée 2023 - 2024

#monagglomaid !

Roissy Pays de France renforce son soutien aux familles avec le Pass'agglom Transports scolaires en prenant en charge une partie des frais liés aux transports scolaires.

Plus d'informations sur roissypaysdefrance.fr

Roissy Pays de France
AGGLOMÉRATION

CENTRE SOCIAL AGORA

L'été à Fosses avec l'Agora

Terrasses d'été



S'amuser et se détendre pendant l'été même en restant à Fosses, c'est possible ! Cette année trois terrasses d'été vous sont proposées. Elles ont lieu les jeudis suivants de 16h à 20h :

- 6 juillet 2023 au Jardin de Serrès
- 20 juillet 2023 à la Gare
- 24 août 2023 au Parc des Trois collines

Des stands d'animation, des activités manuelles, des parcours sportifs et des jeux d'eau pour les petits et les plus grands animeront ces après-midis de 16h à 20h. Pas d'inscription et tout est gratuit. On peut aussi simplement se poser dans les transats...

Bénévoles bienvenu.e.s

Selon le dicton, « plus on est de fous, plus on rit ! ». C'est vrai aussi pour les Terrasses d'été : plus on est de bénévoles, plus on s'amuse ! Avec ou sans talent spécifique, vous pouvez prêter main forte en participant à l'installation, à l'animation et/ou au rangement des stands d'activités et de jeux. Renseignez-vous au centre social Agora pour contribuer au succès de ces après-midi animées.

Carriole à peinture

Cet été, libérez votre créativité grâce à la carriole à peinture. Tout le matériel est à disposition dans la carriole pour laisser s'exprimer vos talents artistiques. Avec son contenu destiné aux grands comme aux petits, elle vous attend dans divers lieux de Fosses de 15h à 17h trois fois cette été :

- Lundi 10 juillet au Jardin de Serrès,
- Mercredi 26 juillet sur la place du 19-Mars-1962 (devant la mairie),
- Vendredi 18 août au Parc des Trois collines.



→ Chaque année, la carriole à peinture adopte un nouveau look. Ici celui de l'été 2022 signé Thierry Bouchacourt.

Sorties pour prendre l'air

Quatre sorties sont proposées par l'équipe du centre social cet été :

- Mercredi 12 juillet : une journée à Merlimont-Plage, sur la Côte d'Opale, au sud du Touquet. Trajet en car.
- Mardi 18 juillet : une journée au Parc des Félines à Lumigny (Seine-et-Marne). Trajet en car.
- Lundi 24 juillet : visite du Château d'Ecouen et atelier escrime. Pour les familles avec enfants de 6 à 11 ans. Trajet en covoiturage.



→ En garde !

- Jeudi 17 août : à Paris : visite d'un musée et balade. Trajet en transports en commun.
- Mardi 22 août : une journée à la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent. Trajet en car.

Pour en profiter, il faut d'abord contacter le centre social à partir du jeudi 29 juin 2023 à 14h. Un rendez-vous sera donné ensuite au centre social pour payer la sortie choisie et confirmer l'inscription.

NB : le centre social Agora est fermé du lundi 31 juillet au mardi 15 août. Réouverture le mercredi 16 août 2023.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 47 40 22. Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

PLAN CANICULE

S'inscrire maintenant

Personnes isolées, âgées ou non, en situation de handicap, inscrivez-vous sur le registre du Plan canicule. La réglementation sur les fichiers informatiques oblige la mairie à le reconstituer chaque année. Un simple appel téléphonique, un mail ou une visite suffit, il faut juste donner ses coordonnées complètes. N'hésitez pas à préinscrire vos voisin.e.s isolé.e.s, qui pourraient bénéficier d'appels et/ou de visites des services de la mairie en cas de canicule. Le service social les contactera pour avoir leur accord.

» Service social/CCAS. Tél. : 01 34 47 40 26 ou par mail : ccas.fosses@roissy-online.com

TRANSPORTS

Répondre à l'enquête mobilités

Du 15 juin au 19 août 2023, l'agglomération Roissy Pays de France met en ligne sur son site internet un questionnaire pour sonder les attentes des habitants en termes de transports. Des ateliers se tiendront en septembre avec les communes au cours desquels les résultats de cette consultation seront pris en compte. Remplir ce questionnaire ne prend pas plus de 15 minutes. L'agglomération s'appuiera sur ce travail pour défendre les intérêts du territoire auprès des décideurs de l'Etat, de la région, du département.

» www.roissypaysdefrance.fr

Le 14 juillet à Fosses

Rendez-vous le vendredi 14 juillet 2023 pour célébrer la fête nationale française.

Retrouvons-nous à 10h15 au village avec la FNACA, les élus et celles et ceux qui souhaitent s'associer à cette cérémonie patriotique.

Comme d'habitude, le second temps a lieu place du 19-Mars-1962 à 10h45 et il est suivi, après le discours du Maire, par le pot de l'amitié.

LUDO-MÉDIATHÈQUE

Nouveau : les semaines médiévales

Du 28 juin au 8 juillet, une frénésie médiévale s'empare de la ludo-médiathèque. Elle se propage aussi au musée Archéa et au cinéma de l'Ysieux,

- Mercredi 28 juin : atelier château et Kapla à 14h30 animé par Archéa et destiné aux enfants à partir de 6 ans ;
- Samedi 1^{er} juillet : ciné pop-corn au cinéma de l'Ysieux à 20h avec « Sacré Robin des Bois » de Mel Brooks, une comédie parodique franco-américaine réalisée en 1993 ;
- Dimanche 2 juillet : reconstitution historique organisée par Archéa au Château d'Orville à Louvres ;
- Mercredi 5 juillet : ciné-contes au cinéma de l'Ysieux à 10h avec « Le vent dans les roseaux ». Cinq courts métrages à déguster à partir de 4 ans ;
- Jeudi 6 juillet : à la Terrasse d'été au Jardin de Serrès (voir ci-contre) la ludo-médiathèque propose des jeux médiévaux. Archéa et le cinéma la jouent aussi en mode Moyen-Age pour tous publics ;
- Samedi 8 juillet : les contes de Laure Murillo, « Princes et Princesses », se racontent à 14h30 aux petites et grandes oreilles, dès 6 ans. Inscription nécessaire à la ludo-médiathèque.



Horaires d'été

Du 4 juillet au 28 août 2023, la ludo-médiathèque est ouverte du mardi au samedi 14h à 18h. Fermeture les jeudis 6 juillet, 20 juillet et 24 août : pour retrouver vos ludo-médiathécaires préférés ces jours-là, rendez-vous aux Terrasses d'été (voir page 10).

» Ludo-médiathèque, 1 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 47 40 43. Courriel : ludomediathèque-fosses@roissypaysdefrance.fr



Forum des associations

Samedi 9 septembre, le forum des associations se déroule au gymnase Cathy-Fleury et accueille les associations de Fosses et/ou actives à Fosses pour que chacun, chacune puisse les retrouver ou les découvrir, s'inscrire ou se réinscrire et préparer ses sports, loisirs et engagements de l'année.

Associations, ne tardez pas à réserver votre stand afin d'avoir l'emplacement qui vous convient le mieux. N'hésitez pas à participer à l'animation, c'est le meilleur moyen de vous faire connaître et apprécier. Date limite d'inscription : samedi 29 juillet 2023.

» Service jeunesse, sport et vie associative : vhermann@mairiefosses.fr. Tél. : 01 34 47 45 48.

TENNIS CONTRE LE CANCER

24 h pour les enfants

Du 16 septembre à 14h jusqu'au 17 septembre à 14h, tous les joueurs de tennis, à partir de 6 ans, et de tous niveaux, licenciés ou non, sont invités par l'Association Tennis de Fosses (ATF) à échanger des balles pour lutter contre les cancers de l'enfant. Pour participer, il faut déboursier 5 € (plus si on le souhaite), mais on peut aussi soutenir l'opération en faisant des dons. Tous les bénéfices seront remis à l'association Les Enfants de Curie (association des parents et amis d'enfants soignés à l'Institut Curie). Celle-ci œuvre à améliorer les séjours des patients à l'hôpital par des animations (clowns, conteuses etc.) et apporte un soutien financier à certaines familles. « Il est essentiel que les personnes intéressées s'inscrivent le plus tôt possible afin que nous puissions bien organiser l'événement, » précise Bruno Delaruella, le président d'ATF. Faites partie des joueurs qui vont se succéder sur le court durant ces 24 heures et des spectateurs qui vont les soutenir !

» Association Tennis de Fosses. Tél. : 06 64 91 95 37. Courriel : atfosses@gmail.com



Les réunions de quartiers

Du 9 au 23 mai 2023, cinq réunions ont été organisées par la ville pour présenter les différents projets et répondre aux questions des habitants. Les comptes-rendus de ces réunions sont sur le site internet de la ville. Pour ceux qui n'ont pas pu participer, voici un aperçu de ces rencontres, certaines questions posées et les réponses apportées.



→ La réunion du mardi 9 mai à l'hôtel de ville avec les habitants des quartiers des Peintres, des Ecrivains, des Navigateurs, des Trois collines...

Outre les élus de la majorité présents à ces réunions, près de 100 habitants ont participé à ces rencontres. Elles ont toutes commencé par une présentation des finances de la ville. Comme de nombreuses communes françaises, Fosses doit faire face à une augmentation des charges due à l'inflation, conséquence de la situation économique et politique mondiale. Le maire a déploré le manque de soutien du gouvernement aux collectivités face à cette augmentation des charges.

Dans cette situation, les élus ont choisi d'une part de continuer à maîtriser les dépenses :

- avec un contrôle de gestion des services renforcé,
- en prenant des mesures pour faire face à la crise énergétique : élargissement des

plages d'extinction de l'éclairage public, baisse de la température dans les bâtiments municipaux etc.

D'autre part, ils ont décidé :

- de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux (taxe foncière) en 2023,
- de maintenir les investissements en faisant appel à des subventions, partout où cela est possible, et à l'emprunt, dans la limite des capacités d'endettement de la ville.

Ainsi l'avancée de nombreux projets de grande envergure a été présentée :

- réaménagement (achevé à ce jour) de l'entrée Est de la ville par le département avec une voie douce,
- travaux du plan vélo, rénovation du stade Auguste-Delaune (études réalisées, démarrage des travaux à venir),

- rénovation de l'église Saint-Etienne (démarrage des travaux en septembre 2023),
- création du centre d'interprétation de l'histoire potière (sondages et fouilles préventives cet été)
- et agrandissement du cinéma intercommunal (démarrage des travaux à l'automne).

D'autres chantiers sont moins importants, mais aussi nécessaires pour améliorer notre quotidien : rénovation de telle ou telle voirie, achats de matériels pour les écoles ou les services techniques, mise aux normes des bâtiments, aménagement du cimetière...

Ensuite, le maire, Pierre Barros, est revenu sur les demandes formulées lors des précédentes réunions de quartier. Ainsi, une modulation plus fine, selon les périodes de

la nuit, a été prise en compte pour la gestion de l'éclairage public une fois rénové (voir page suivante). Un dépliant résumant tous les événements municipaux a été réalisé par le service communication et distribué lors de ces rencontres (à télécharger sur le site de la ville). Comme demandé, des rochers ont été remis au square Némou pour empêcher l'accès des scooters, motos, l'escalier entre la rue de la Vigne au Prieur et le chemin des Noyers a été rénové. Et ainsi de suite.

D'autres réclamations et suggestions ont été apportées au cours des échanges. Certaines ont été enregistrées et transmises aux services municipaux pour étudier leur faisabilité. Quelques unes feront l'objet de réunion de rue avec les habitants concernés. Parmi les questions posées, la plupart ont reçu une réponse sur place. Et pour certaines problématiques, notamment les incivilités, les élus ont rappelé que les résoudre repose davantage sur le bon sens et la solidarité des uns et des autres.

Le palmarès des incivilités

En première place, le stationnement

Le stationnement anarchique fait l'unanimité, contre lui. Même momentanément, en attendant un enfant qui sort de l'école, la voiture garée devant une sortie de garage horripile. Cet autre véhicule, au mauvais endroit, au mauvais moment, qui empêche la collecte des poubelles de toute une rue, voire plusieurs, est honni par tous les riverains.

Le manque de places de stationnement exaspère aussi les habitants... et les commerçants de tous les quartiers. « Pour autant, on ne peut pas aménager encore et encore des parkings, explique Pierre Barros. Plus il y a de places pour stationner, plus il y a de véhicules ». Dans le secteur de la gare



→ La réunion du lundi 15 mai à l'Espace Loisirs Mosaïque pour les habitants des Provinces et de la Thuilerie.

notamment, chacun doit se responsabiliser : le parking de l'avenue de Beaumont, proche, gratuit, gardé, compte 640 places. Une aubaine pour ceux amenés à stationner toute la journée à Fosses.

Les poubelles sur les trottoirs

Autre sujet vedette : les bacs d'ordures, sortis trop tôt, rentrés trop tard ou laissés sur l'espace public jour et nuit. Les piétons et les conducteurs de cycles en tous genres (fauteuils électriques, poussettes, cad-dies...) doivent descendre sur la chaussée et côté décoration, on peut mieux faire ! Encore un domaine où bon sens et civisme devraient motiver les habitants. Avec en prime un voisinage plus joli et plus serein. Prenons ensemble le temps d'embellir la ville en laissant les espaces publics propres et accessibles.

Crottes ! un problème récurrent

Pour le problème des déjections canines, vous avez demandé une communication

plus percutante. Vous trouverez ci-dessous les visuels d'une campagne en cours, parallèle à l'implantation de panneaux de signalisation dans les lieux les plus souillés. Un arrêté municipal a aussi été pris qui rappelle le Code civil et le tarif de l'amende (augmenté récemment) et spécifie que l'abandon de déjections canines même sur le gazon ou dans des massifs est un délit. Encore faut-il que le maître soit pris « la main sans le sac » !

On compte sur un sursaut de civisme et le pouvoir de l'humour pour que les contrevenants se plient au ramassage et à l'apport en poubelle des déjections de leurs chiens.



Comment lutter contre ces négligences ?

L'échange courtois pour commencer : exposer le problème et demander l'aide de l'interlocuteur pour le résoudre ensemble. Le signalement à la police municipale ou la gendarmerie en cas de refus ou de récidive.



→ La réunion du jeudi 11 mai à l'école Frédéric-Mistral avec ceux qui habitent au sud de l'avenue de la Haute-Grève.

Pleins feux sur l'éclairage

Bientôt un éclairage public moins cher et modulé

L'éclairage public pèse lourd dans le budget d'une ville : 37 % de la facture d'électricité des collectivités territoriales¹ et à Fosses 37,16% en 2022. Pour faire des économies, la ville va remplacer ses 1 354 points lumineux par des lampadaires à LED². Une étude a évalué l'économie à 69,8 % de la facture énergétique grâce à cette rénovation, après 5 années de travaux. Chaque luminaire (y compris le mât) sera remplacé. Le coût global est estimé à 1 294 737 € TTC. L'Etat a annoncé une prise en charge de 613 158 € par le Fond Vert et le Conseil départemental doit apporter 250 000 €. Coût de revient pour la collectivité : 431 579 €.

Pourquoi étaler cette rénovation sur cinq ans ?

Le département subventionne chaque année 25 % des travaux, avec un plafond de dépenses éligibles de 200 000 € HT (soit 50 000 € par an). En étalant le projet, nous pouvons prétendre à 250 000 €. Si nous le réalisons en un an, la subvention tombe à 50 000 €, soit une perte de 200 000 € pour la ville.

Quelle modulation ?

Cette rénovation permettra de moduler l'éclairage grâce à une basse intensité lumineuse à certaines heures ; un confort pour les personnes qui partent tôt au travail ou en rentrent tard, comme cela a été demandé lors des réunions de quartiers. Sauf modifications ultérieures, l'éclairage sera modulé ainsi :



Dans les rues secondaires :

- 100% dès la tombée de la nuit jusqu'à 23h,
- 50% entre 23h00 et 2h00 du matin,
- éteint entre 2h00 et 4h30,
- 100% de 4h30 jusqu'au lever du soleil.

Sur les axes structurants :

- 100% dès la tombée de la nuit jusqu'à 23h,
- 50% entre 23h00 et 4h30,
- 100% de 4h30 jusqu'au lever du soleil.

Ces horaires seront mis en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux. En 2024, deux zones sur les cinq de la ville seront équipées et la modulation y sera opérationnelle.

Remplacement de poteaux électriques

En réunion de quartier, certains habitants ont évoqué l'annonce de déplacements de poteaux électriques situés sur leur parcelle par l'entreprise Enedis, gestionnaire du

réseau de distribution d'électricité. Celle-ci a, en effet, informé la ville de prochains déplacements de supports Enedis aujourd'hui situés en parties privatives.

Pour réaliser cette opération, Enedis a déjà pris contact (ou doit le faire) avec les riverains concernés. Son intervention consistera à installer de nouveaux supports sur le domaine public, à l'extérieur des domaines privés, et d'y connecter le réseau électrique. Cependant, d'autres concessionnaires utilisent aujourd'hui les poteaux électriques (télécommunication, fibre, etc.). Aussi, Enedis doit parallèlement leur demander de déplacer leurs réseaux sur le nouveau poteau. Une fois tous les réseaux déplacés, les poteaux en parties privatives seront enlevés par d'Enedis. Cette procédure peut être longue et délicate. Chacun devra être vigilant sur sa finalisation ! La ville s'engage en amont des travaux à rappeler à Enedis son obligation d'achever correctement ces chantiers.

NB : A ce jour, les dates d'interventions d'Enedis ne sont pas arrêtées car les études ne sont pas encore finalisées.

Les rues concernées :

- Rue de Luzarches
- Rue de l'Europe
- Rue Béranger
- Rue de Senlis
- Rue de Pologne
- Rue de Russie
- Rue d'Italie.

¹ Source Ademe.

² LED : light-emitting diode, en français diode électroluminescente.



→ La réunion du mercredi 17 mai à l'école Dumas à Fosses Village.

Travaux de printemps

4 avril

L'engazonnement entre les tombes et les allées bitumées cet hiver donnent un nouveau look au cimetière. Ici le secteur 2.



7 avril

Grand nettoyage des façades de l'Espace Loisirs Mosaïque par les Services techniques.



L'escalier qui relie la rue de la Vigne au Prieur au chemin des Noyers a été refait. Des promeneuses avec leur chien en profitent.



Les tulipes succèdent aux jonquilles sur l'avenue du Mesnil. Merci les jardiniers de la commune !

28 avril

Pour enjômer les réseaux sur la rue de la Mairie, la ville a programmé une bonne partie des travaux durant les vacances de printemps. Ils se sont poursuivis sur la RD922, entraînant là aussi une circulation alternée durant quelques jours.



3 mai

Un arbre en plein dépérissement a dû être coupé sur le bord de l'avenue de la Haute-Grève. Les agents des espaces verts ont eu l'idée d'en sculpter la souche : « pour laisser une trace de son vivant ». Une jolie manière d'embellir la ville !



Accueils jeux du RPE en mode estival

Les matinées jeux pour les tout-petits avec leurs assistantes maternelles proposées tout au long de l'année scolaires s'arrêtent durant les vacances. La dernière a lieu le vendredi 7 juillet. Mais en août, le Réseau petite enfance organisera des retrouvailles au parc des Trois collines ou des balades en forêt. Les dates et lieux seront communiqués aux assistantes maternelles en juillet.

» RPE : cfribolle@mairiefosses.fr

JEUNESSE

Séjours à la montagne

Les inscriptions pour les séjours d'été organisés par le Service municipal jeunesse ouvrent le 7 juin 2023 à 14h au Point Jeunes. Attention : le nombre de places est limité à 15 jeunes par séjour, encadrés par deux animateurs. Le tarif des séjours dépend du quotient familial.

Les 15/17 ans partiront à Annecy (Haute-Savoie) du 15 au 21 juillet. Croisière sur le lac, visites culturelles et activités nautiques, randonnées et accrobranche les attendent. Pour les 11/14 ans, un séjour à La Bresse (Vosges) est proposé du 22 au 29 juillet. Accrobranche nocturne, visite d'une mine, randonnées, observation des étoiles, biathlon sont au programme.

» Point-Jeunes, 1 rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Tél. : 01 34 72 45 49. Mail : mtoure@mairiefosses.fr



PETITE ENFANCE

Des tout-petits au centre de loisirs

Pour les bouts de choux qui vont entrer en petite section de maternelle en septembre, le centre de loisirs propose un accueil spécifique et graduel. Sur quatre semaines au mois d'août, ils pourront s'acclimater progressivement à la vie en collectivité.

La ville propose au mois d'août un accueil pour 12 petit.e.s Fossatussien.nes qui ont tout juste (ou presque) 3 ans (nés en 2020). Ils seront accueillis au centre de loisirs dans un espace dédié où l'encadrement sera assuré par deux animateurs formés à la petite enfance avec la responsable du Réseau petite enfance. A raison de 2h15 la première semaine (9h-11h15), puis 4h la deuxième, enfin 6h30 la troisième, ils pourront s'adapter à un accueil collectif, sans les parents ni l'assistant.e maternel.le. Durant la 4^e semaine, le groupe rejoindra les « Loustics », les plus jeunes des enfants qui fréquentent déjà le centre de loisirs. « L'assiduité durant cette période d'adaptation est primordiale. Nous sommes sûrs que les familles comprendront l'intérêt de cet accueil progressif pour le bien-être de leur enfant. Les activités et les sorties seront organisées en fonction de leur âge et du temps passé à l'Espace Mosaïque » explique Nassim Kouider, directeur des accueils de loisirs de la ville. Un travail méticuleux a permis de



mettre au point cette « passerelle », dont le bilan sera fait non seulement en septembre et mais aussi en décembre 2023 à la fin du premier trimestre, avec les parents et les partenaires.

Sélection après examen des dossiers d'inscription à déposer avant le 9 juin au centre de loisirs. Réunion d'informations des parents durant la semaine 24. Inscription finalisée d'ici le 20 juin.

» Informations au CLSH : 129 avenue de la Haute-Grève. Tél. : 01 30 29 13 61.

→ Le mot de l'élue



La première rentrée des classes est toujours un événement inoubliable ! Commencer en parallèle à fréquenter les accueils péri et extra scolaires est souvent source d'appréhension, de crainte pour les parents et les enfants...

Avant cette scolarisation, certains tout-petits sont à la maison ou chez une assistante maternelle et le passage entre l'accueil individuel et le collectif peut les déstabiliser. Dans ces nouveaux univers où se croisent de nombreux adultes (parents, enseignants, ATSEM, animateurs) mais aussi des enfants d'âges différents, on rencontre souvent à la rentrée des moments difficiles dus à la séparation « enfants-parents » ...

C'est pourquoi nous proposons cette démarche anticipée d'accueil collectif, afin que ce nouveau stade dans la vie de nos tout-petits soit plus serein, avant tout pour eux-mêmes mais aussi pour les familles et toutes celles et ceux qui les accompagnent dans cette belle aventure scolaire...

Jeanick Solitude

Adjointe au Maire, déléguée à l'enfance et à la vie scolaire

Se souvenir de l'esclavage à Fosses en 2023

Chaque année en mai, la ville de Fosses commémore le souvenir de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, mais aussi de ses victimes et des personnes, notamment les esclaves, qui ont lutté contre ce système. Et ce à travers divers temps forts pour informer, sensibiliser et rassembler.

Comme expliqué par Jeanick Solitude lors de son discours avant le spectacle du 22 mai à l'Espace Germinal (voir ci-dessous), il s'agit « de célébrer la mémoire des personnes qui ont été réduites en esclavage et de rendre ainsi hommage à la contribution qu'elles-mêmes et leurs descendants ont apportée à la construction de la Nation et de la République. (...) Si l'esclavage a disparu en France aujourd'hui, la haine et le mépris qui l'ont rendu possible sont, quant à eux, toujours là et doivent être combattus sans répit (...). La seule alternative, c'est la mémoire, c'est la vigilance et c'est la transmission. »

Ainsi cinq événements entre le 9 et le 25 mai ont permis à chacun de s'associer à cette mémoire :

- la récente exposition itinérante de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage « Esclavage et abolitions : une Histoire de France » a été accueillie à la mairie du 9 au 23 mai ;
- la cérémonie de la Journée nationale de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai à l'Espace du Souvenir devant la mairie avec deux classes de l'école Henri-Barbusse, et Fosses Antilles Festivités entre autres associations ;
- le spectacle « L'esclavage à hauteur d'enfants » présenté le lundi 22 mai à l'Espace Germinal avec deux autres classes de l'école Henri-Barbusse pour 5 tableaux chorégraphiés par Dominique Ately et accompagnés au ka par Rudy Mango, avec la participation de l'ECAM, de Nou K Bay et du CM98 ;
- la cérémonie du 23 mai, Journée nationale en mémoire des victimes de l'esclavage, qui a eu lieu comme chaque année à Marly-la-Ville, en présence d'élus et d'associations de Fosses ;
- le ciné-débat du 25 mai au cinéma de l'Ysieux autour du film « Back Up » organisé par l'Ecarn, en présence du réalisateur Christophe Gros-Dubois.

À saluer, l'investissement de l'équipe éducative de l'école Henri-Barbusse, avec quatre classes élémentaires (plus de 100 enfants) impliquées dans ce travail de mémoire.



→ Les classes de Mmes Angeneau (en bas) et Lucas prêtes pour le spectacle « L'esclavage à hauteur d'enfants » à l'Espace Germinal le 22 mai. L'aboutissement d'un travail mené à l'école Henri-Barbusse pour montrer aux élèves l'impact de l'esclavage dans l'histoire et la société françaises.



 YouTube

Pour voir la vidéo de cette commémoration, scannez le QR code ci-contre.



→ L'exposition « Esclavage et abolitions : une Histoire de France », conçue par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville du 9 au 23 mai 2023.



→ Une belle cérémonie ce 10 mai 2023, avec les maires de Marly-la-Ville, André Specq, et de Fosses, Pierre Barros, en train de hisser les couleurs et les classes de mesdames Méliá (CP-CE2) et Raoul (CM1-CM2) de l'école Henri-Barbusse (à l'arrière-plan) lors de cette Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

DYNAMISME COMMERCIAL

Réunion commerces & commune

La ville souhaite contribuer à la pérennité des commerces et diversifier l'offre locale. C'est pourquoi, elle a invité les commerçants et commerçantes à une réunion le 20 avril dernier en mairie. Une vingtaine a répondu à l'appel pour échanger avec le maire, Pierre Barros, l'adjoint au maire délégué aux affaires économiques, Blaise Ethodet, et le conseiller municipal délégué à la tranquillité publique, Gildas Quiquempois. Il s'agissait de remettre en perspective le partenariat entre l'association de commerçants, les commerces et la commune. Et de rencontrer les nouveaux venus. Les élus ont présenté les projets municipaux et les animations auxquelles les commerces peuvent s'associer. Ils ont recueilli les idées d'opérations commerciales, en affirmant le souhait de l'équipe municipale d'accompagner, dans le respect de chacun, l'animation



du commerce local. Ce travail est réalisé avec le soutien de Roissy Pays de France, qui a mis en place des ateliers agglomération-villes-associations de commerçants avec un spécialiste du développement commercial. La prochaine réunion ville & commerces de Fosses aura lieu à l'automne. D'ici-là les entrepreneurs présents ont prévu de créer un groupe pour communiquer entre eux

et réfléchir à la façon de s'élargir et d'être force de propositions.

» **Référente commerces à la mairie :** Fabienne Bratko. Tél. : 01 34 47 40 13 et courriel : fbratko@mairiefosses.fr
Association des artisans, commerçants et amis de Fosses et ses environs (AACAFE). Président : Hassane El-Battar. Tél. : 06 51 79 27 21 et courriel : aacafe@orange.fr

SANTÉ - BIEN ÊTRE

Une nouvelle podologue

Clémentine Olive reprend le cabinet de Marie-Thérèse Bouldoires-Gosse proche de la gare. En effet, la santé de la pédicure podologue qui exerçait à Fosses depuis 1984 l'a obligée à arrêter plus tôt que prévu son activité professionnelle. Madame Bouldoires-Gosse remercie sa clientèle pour toutes ces années passées ensemble et recommande celle qui lui succède. « *Après une année de collaboration, Madame Olive a prouvé ses compétences et je lui fais entièrement confiance* ».

» **Cabinet de podologie, 5 place Denis-Papin, 95470 Fosses. Tél. : 01 34 68 73 82.**



→ Clémentine Olive, à gauche, la podologue qui succède à Marie-Thérèse Bouldoires-Gosse, à droite.



ENTRETIEN DE JARDINS

Sylvain D. Jardins

Le Fossatussien Sylvain Dupont, 45 ans, est passé au vert ! Ambulancier pendant 23 ans, il a opéré une reconversion radicale en passant de l'hôpital aux jardins. En février dernier il a créé son auto-entreprise et depuis, il taille, il tond, il plante... à Fosses et ailleurs, jusqu'à 50 km autour. N'hésitez pas à l'appeler pour connaître ses tarifs.

» **Tél. : 06 79 55 19 09.**
Courriel : sly.d@hotmail.fr

RESTAURATION

Maison Mita, chic et baroque

La Maison Mita devrait ouvrir ses portes mi-juin dans le local de Fosses Brasserie... Une renaissance très attendue. Une rédactrice de Fosses Mag a pu visiter les lieux. Le gérant, Ismail Akisiti, a mené un relooking époustoufflant. Voyez ci-contre le coin lounge, agrémenté d'une cheminée stylée qui donne envie de s'installer pour un bon moment... « *J'ai voulu créer différents espaces selon les usages. Que ça soit accueillant pour toutes et tous, notamment les femmes* », explique Ismail. Une adresse à tester dès son ouverture !

» **Maison Mita, place du 19-Mars-1962.**



ELECTRO STREET DANCE

Un printemps en mouvement

Le groupe Electro Street, plusieurs fois champion du monde de danse électro, a animé à Fosses, Marly-la-Ville et Surveilliers des ateliers et stages à dimensions variables... La compagnie a fait danser jeunes et moins jeunes, avec générosité !

Pour initier un maximum de personnes à ce style de danse encore peu connu du grand public, Electro Street a vu grand. À l'EMMD et à Germinal pendant les vacances de printemps ; Romain, Adrien et Taylor, alias Skips, Le Fiasc et... Taylor, ont transmis leurs compétences, leur énergie et leur bonne humeur.

Ils ont ouvert le bal avec l'EMMD, l'ECAM et Let's Dance, des groupes déjà initiés à la danse et aux rythmes. Des enfants du centre de loisirs, des habitués du Point-Jeunes ont suivi le mouvement les jours suivants. En bons formateurs, nos ambassadeurs

de la danse électro ont su adapter leurs interventions à chaque âge et niveau avec patience et bienveillance.

Electro Street est aussi intervenu à l'école de danse, au centre de loisirs et à l'IME de Marly-la-Ville et à l'école de musique, de théâtre, au centre de loisirs et au CCAS de Surveilliers. Financé par l'agglomération Roissy Pays de France dans le cadre de son action culturelle et par le Ministère de la Culture, ce projet a bénéficié à différents publics des trois villes voisines. Une belle aventure intercommunale !



→ Le 28 avril, c'est le tour du Point Jeunes. Une petite pause pour regarder avec Romain Guillermic (à gauche) et Myrtille de Germinal, l'enchaînement qu'ils viennent de travailler.



→ Des élèves de danse contemporaine et de l'atelier chorégraphique en plein stage avec Electro Street.



→ Le 27 avril, place aux enfants du centre de loisirs de Fosses : 40 d'entre eux ont aussi été initiés à la danse électro.



→ Ici avec Adrien Sissoko alias le Fiasc, le 26 avril lors de la restitution de leur travail à l'Espace Germinal.

➔ Paroles de danseuses

Pour les élèves de l'EMMD, ces trois jours avec Electro Street ont permis une ouverture d'esprit et la découverte d'un style de danse nouveau pour nombre d'entre elles. « *Ce que j'ai le plus aimé, c'est quand on s'est mis en rond et qu'on a fait du freestyle. Il y avait une superbe ambiance* » nous confie Indiz, 13 ans. Pour Shana, 17 ans, le top « *c'était l'effet de groupe et de réunir les différentes écoles* ». Emma Tourneur a aimé « *apprendre un nouveau style de danse. Epuisant (dans le bon sens)* » « *C'était une belle expérience.* » conclut Klara, 16 ans qui suit aussi les cours de l'ECAM.

Des vies bien remplies

Trois personnalités fossatussiennes nous ont quittés ces derniers mois. Au-delà de la tristesse partagée, nous voulons rendre hommage à leur rôle dans le vivre ensemble, à travers leurs nombreux engagements associatifs. Merci Jean, Gérard et Ghislaine.

Gérard Bertot (1944-2023)



Né à Saint-Cloud (92) en 1944, Gérard Bertot a d'abord vécu à Drancy. En 1974, il s'installe à Fosses dans le quartier des musiciens. Sportif et bienveillant, il s'est impliqué dans de nombreuses associations sportives comme bénévole.

De 1977 à 2000, il a été membre de l'Association Tennis de Fosses. En 1984, il a participé à la création du club de Half court, qu'il a animé jusqu'en 2000 aussi.

De 1978 à 1998, il a été actif au Club nautique de Fosses, notamment comme trésorier. Il a accompagné avec enthousiasme les nageurs du club dans de nombreux déplacements départementaux, régionaux, nationaux et même internationaux (Angleterre). Il aimait aussi le cyclisme et faisait beaucoup de sorties à vélo avec ses amis.

Sur le plan professionnel, il a commencé sa carrière comme mécanicien, et en 1969 il a rejoint Alsthom en tant qu'ajusteur-tourneur. Il a travaillé dans cette entreprise jusqu'à sa retraite en 2004.

Il laisse son épouse, Monique, deux enfants, Christophe et Delphine, et cinq petits-enfants.

Ghislaine Pierre-Louis (1950-2023)

Née à la Martinique en 1950, Ghislaine Pierre-Louis, née Burlet, s'est installée à Fosses en 1979. Elle est décédée le 28 mars 2023. Ses funérailles ont eu lieu le 5 avril dernier à l'église Sainte-Thérèse.

Assistante sociale à l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) pendant de longues années, elle a notamment travaillé à l'hôpital Fernand-Vidal et à la maternité de l'hôpital Lariboisière à Paris jusqu'en 2009. De nombreux engagements ont jalonné sa vie de Fossatussienne : dans la paroisse, dans l'association Sakado, qui aide les élèves des écoles élémentaires à faire leurs devoirs, à l'Écam, mais aussi au centre

social Agora, où elle a œuvré bénévolement comme écrivain public.

En 2008, Ghislaine Pierre-Louis a créé l'association Tcheko, vivre sans toi, suite au décès de son fils Thierry dans un accident de moto en 2007. Elle a voulu que son expérience douloureuse se transforme en soutien pour d'autres parents endeuillés. Elle a d'ailleurs transcrit sa propre expérience du deuil dans le récit « *Tchao Titi ! Mon fils, ma bataille inachevée* » qu'elle a publié en 2011.

« *Toute sa vie, elle a cherché à aider les autres* », précise Stéphane, son autre fils, et père de ses deux petites filles. La municipalité leur adresse ses sincères condoléances.

Jean Roy (1943-2023)

Jean Roy est né à Château-Garnier dans la Vienne (86) en 1943 et décédé à Gonesse le 13 février dernier.

« *Nous nous sommes connus à l'école !* » explique Danielle, qu'il a épousée en 1964. Le jeune couple émigre en région parisienne et vit quelques années à Sarcelles avant d'acheter un pavillon à Fosses en 1968, avec leur fils d'un an, Thierry.

Jean Roy a fait toute sa carrière à la Poste, comme receveur. Très investi dans la vie de la commune, son dernier cheval de bataille était la redynamisation du marché. On pouvait l'entendre certains samedis parcourir la ville avec un haut-parleur pour promouvoir le marché.

Souriant, curieux et chaleureux, il a longtemps sillonné les alentours avec les Marcheurs du mardi. Passionné de jardinage, il cultivait son jardin en pente, étagé entre l'avenue Camille-Laverdure et l'avenue Henri-Barbusse, mais aussi une parcelle des jardins familiaux. Il a d'ailleurs été président de l'association des Jardiniers amateurs de Fosses-Marly.

Par ailleurs, il a été membre de la Commission communale des impôts directs. Fin



observateur de l'évolution de la ville qu'il a vue grandir, se construire et se reconstruire, il participait très souvent aux réunions de concertation, réunions de son quartier, conseils des anciens, etc.

L'équipe municipale partage la peine de son épouse et de son fils.

VÉLO

Borne de réparation : mode d'emploi

Pour utiliser la borne d'autoréparation de cycles située sur la place du 19-Mars-1962, devant le supermarché Franprix, c'est tout simple. Mélodie, apprentie au service communication, vous explique en quelques photos.



→ Les deux barres au sommet de la borne permettent d'accrocher votre vélo pour le réparer. On peut aussi le glisser entre la borne et la barre latérale.



→ On fait glisser le volet et voici dix outils à disposition reliés à la borne par un câble d'acier : tournevis, clé, pinces, leviers, etc. La pompe à air se trouve à la base du dispositif.



→ Pour ouvrir la borne, on glisse une pièce dans le monnayeur. Ensuite, on peut dégager la chaîne qui ferme la borne.



→ Après la réparation, attention à bien ranger tous les outils derrière le clapet de la pompe, en bas, pour que le volet se referme facilement. Puis on introduit le verrou dans le monnayeur pour récupérer sa pièce. Et voilà !

Installée fin mars par l'agglomération Roissy Pays de France, cette borne est une pionnière ! D'autres bornes ont été installées depuis à Ecouen, Louvres et Roissy-en-France, dans le cadre du plan vélo intercommunal.

Carnet

Naissance

- Kamélia, Rose BRICE, née le 5 mai 2023

Mariages

- Sabrina OULDI et Abd Nacer AIDLI, le 6 mai 2023
- Fatiha HABABI et Abdelaziz LAMHAMDI, le 6 mai 2023
- Jessica PAUMARD et Anthony LOYSON, le 22 avril 2023
- Edna BLOKOU et Yves-André GELLIS, le 26 mai 2023

Décès

- Gérard BERTOT, le 13 avril 2023 (voir p. 20)

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Du nouveau sur le site de la ville



La mairie se dote d'un nouvel outil pour développer ses télé-services et renforcer la relation avec ses administrés. Besoin de renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, de faire une demande d'attestation d'accueil ou de déposer un dossier d'état civil, d'effectuer le recensement citoyen à 16 ans ? Prenez désormais vos rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville dans l'onglet « Mes démarches » ou sur le bouton « Démarches en ligne ». Ainsi, vos démarches administratives deviennent un jeu d'enfant et sont accessibles 24h/24. **Attention, les délais d'obtention d'un titre d'identité restent conséquents.**

» www.ville-fosses95.fr/mes-démarches

Un rendez-vous rapidement sur ANTS

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche afin de trouver dans les plus brefs délais un rendez-vous, dans une mairie équipée du système adéquat, pour une première demande ou le renouvellement d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité.

» rendezvous.passeport.ants.gouv.fr

SIGIDURS

Nouvelles conditions d'accès aux déchèteries

À partir du 1^{er} juillet 2023, les conditions d'accès aux déchèteries du Sigidurs évoluent. La carte d'accès est obligatoire. Pour vous la procurer, il faut contacter le Sigidurs. Elle est gratuite et valable 3 ans, mais en cas de perte son remplacement sera facturé 20 €.

Un quota de dépôts maximal par foyer est instauré. Il est fixé à 15 passages par an par foyer, chacun d'un volume maximal de 2 m³.

Ces dispositions sont prises notamment pour faire face à une hausse considérable du coût du service, lié à des abus et des dérives, comme par exemple les dépôts en grande quantité de déchets en mélange de la part de faux particuliers.

» **Sigidurs, 1 rue des Tissonvilliers, 95200 Sarcelles - Courriel : svm@sigidurs.fr - Site internet : www.sigidurs.fr/carte-decheterie/ Tél. : 0 800 735 736 (service et appel gratuits).**

Déchets verts en été

Pendant les mois de juillet et août, les collectes des déchets verts ont lieu un mercredi sur deux.

En juillet :

- le 5 juillet
- le 19 juillet 2023

En août :

- le 2 août 2023
- le 16 août 2023
- le 30 août 2023

» **Le calendrier des collectes à Fosses est disponible en mairie et sur le site internet : <https://www.ville-fosses95.fr/dechets>**

➔ Poules à déclarer !

Depuis peu les cas de grippe aviaire se multiplient en Ile-de-France. Si vous avez des poules ou des oiseaux d'ornement, pour les protéger de ce virus et protéger les éleveurs de volailles il convient de :

- Confiner vos volailles : les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place un filet de protection sur votre basse-cour ;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux : en cas de mortalité anormale, rapprochez-vous de votre vétérinaire ou de la mairie ;
- Déclarez votre « élevage » sur : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0> ou en mairie.

COOPÉRATION AVEC KAMPTI

Séance Burkina au cinéma

Le 29 juin au cinéma de l'Ysieux, la délégation qui s'est rendue à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, en février 2023, propose une restitution des échanges et du travail accompli avec les représentants de Kampti, ville jumelée avec Fosses.



➔ Les membres des délégations de Fosses et du CJFK avec leurs homologues de Kampti et des acteurs locaux. Au centre (de gauche à droite), Hélène Villedieu, présidente du CJFK (en orange), Jean de la Croix Pooda, ancien maire de Kampti, Pierre Barros, maire de Fosses, et Massahiba Aimé Soulama, préfet et président de la délégation spéciale.

Le contexte sanitaire et l'instabilité politique au Burkina Faso, ont rendu l'envoi de délégations compliqué. Depuis la commémoration de 20 années de coopération en 2019 à Kampti, aucune visite n'a pu être organisée. Si le dernier programme de développement local (PDL 2019-2022) a pu se poursuivre, certains projets, comme le déploiement de l'énergie solaire, n'ont pas pu être validés. De plus, les déplacements de populations vers Kampti ont bouleversé la situation du territoire, faisant émerger de nouveaux besoins.

Dans ce contexte, les échanges sur les attentes réciproques concernant cette coopération et les priorités de dévelop-

pement pour le territoire de Kampti sont déterminants pour réaffirmer les liens de solidarité, le respect mutuel des parties et la justesse des actions à déployer.

C'est pourquoi une délégation, portée par la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France, avec des représentants de l'agglomération, de la ville de Fosses et du comité de jumelage Fosses-Kampti (CJFK) s'est rendue à Ouagadougou fin février 2023. Cette semaine a été l'occasion de présenter le bilan du programme de développement local et d'acter les modalités d'échanges pour les trois prochaines années.

Une restitution en images de cette délégation est prévue le 29 juin à 20 h.

URBANISME

Enquête publique

Du 19 juin au 19 juillet, une enquête publique est ouverte sur la modification simplifiée n°2 du PLU qui vise à sortir une parcelle de la réserve communale.

En effet deux parcelles situées rue de Chantilly, réputées sans maître depuis plusieurs années, avaient été classées en « emplacements réservés » pour y créer un parking. Depuis l'héritière d'une parcelle a été retrouvée par un cabinet de généalogie. La ville a décidé de déclasser cette parcelle (l'héritière pourra en disposer) et de garder la parcelle voisine de 411 m² en emplacement réservé pour un futur parking. Réglementairement, ce déclassement doit faire l'objet d'une procédure avec enquête publique. La procédure de modification simplifiée n°2 a donc été engagée, à l'initiative

du maire, via l'arrêté U23/30 en date du 25 janvier 2023.

Le dossier du projet de la modification simplifiée n°2 et l'exposé des motifs sera mis à disposition du public en mairie, aux jours et horaires d'ouverture du 19 juin 2023 au 19 juillet 2023 inclus.

Un registre permettant de consigner les observations du public sur ce projet sera ouvert et tenu à la disposition du public aux jours et horaires d'ouverture de la mairie pendant toute la durée de la mise à disposition. Le projet peut aussi être consulté sur le site internet de la commune. Les observations peuvent également être formulées par courriel au service urbanisme.

» **Site : www.ville-fosses95.fr Courriel : service.urbanisme@mairiefosses.fr**

Avis aux détenteurs d'armes

Après les chasseurs en février 2022 puis les détenteurs d'une arme héritée ou trouvée en novembre 2022, de nouvelles catégories de détenteurs ont accès au SIA de la préfecture en 2023.

La création d'un compte personnel sur le système d'information sur les armes (SIA) avant le 31 décembre 2023 est obligatoire pour conserver son droit à détenir une arme après cette date. À défaut de régularisation, les intéressés feront l'objet d'une procédure de dessaisissement de toutes leurs armes, prévient la préfecture du Val d'Oise.

À l'été 2023, le déploiement du SIA est marqué par deux évolutions majeures : la mise à disposition d'une application mobile, qui permet une utilisation plus simple du SIA et la dématérialisation de la carte européenne d'armes à feu (CEAF) pour les détenteurs disposant d'un compte dans le SIA.

Par ailleurs, les détenteurs sans licence ni permis de chasser sont les prochains à accéder au SIA, en juin. Il s'agit des détenteurs ayant fait l'acquisition d'armes de catégorie C¹ avec un certificat médical attestant que leur état clinique et psychique n'est pas incompatible avec la détention d'armes.

Ces ouvertures échelonnées sont nécessaires techniquement et permettent à l'ensemble des acteurs concernés de s'approprier à chaque étape les nouvelles fonctionnalités du système et de l'améliorer.

Les détenteurs qui ont créé ou vont créer leur compte en 2023 bénéficient du délai classique de 6 mois pour vérifier et mettre à jour leur « râtelier ».

NB : Les licenciés d'un club de tir ne doivent pas créer de compte avant septembre. Le SIA sera ouvert aux associations fin 2023 et aux détenteurs métiers en 2024.

¹ C3[°] : armes à projectile non métallique et C9[°] : armes neutralisées.

Pour se faire aider

- Préfecture de Cergy, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30 : contacter la préfecture au 06 48 44 04 45 entre 9 h et 16 h ;
- Sous-préfecture de Sarcelles du lundi au vendredi de 13h à 16h : envoyer un mail avec l'objet de votre demande, vos téléphone et adresse, à : sp-sarcelles-pan@val-doise.gouv.fr.
- Espaces France services : <https://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Les-structures-France-services-dans-le-Val-d-Oise>
- Permanence téléphonique du bureau des armes, lundi-vendredi, 9h-16h. Tél. : 01 34 20 28 75/95 77/26 17.
- Fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France. Tél. : 01 55 60 18 70
- ou votre armurier.

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Un été à savourer

La période estivale arrive et le temps des vacances à la mer, à la montagne, à l'étranger ou juste à côté sonne à nos portes. Les esprits sont légers après cette année émaillée de crises, d'obstacles, d'épreuves ou tout simplement de défis à relever. Le temps des loisirs est un droit acquis depuis le front populaire de 1936 avec les premiers congés payés. Aujourd'hui, c'est aussi un secteur d'activités économiques essentiel à notre territoire comme à notre pays.

Ce droit au repos au cœur des mouvements sociaux est d'autant plus primordial pour celles et ceux qui sont confrontés à des épreuves rudes et difficiles au quotidien. Quand on a toute l'année la tête sous l'eau, qu'on rentre chez soi après les problèmes de transports en communs et qu'on voit se réduire son panier de courses, il est naturel de revendiquer le droit de souffler ; un temps pour soi, pour les siens, une parenthèse dans son quotidien.

Pour l'équipe municipale, il s'agit d'un bien précieux qui demeurera le moteur de son action pour vous faire vivre un été chaleureux, solidaire et enrichissant ; un été riche des rencontres autour du bac à sable de Fosses Plage comme aux Terrasses d'été, ludique au centre de loisirs Mosaique, convivial au Bouquet d'automne... autant de services publics municipaux actifs tout l'été.

Nous vous souhaitons un été passionnant, plein d'activités variées, et reposant ! Nous espérons vous retrouver ensuite aux divers événements de la rentrée : Forum des associations, Accueil des nouveaux arrivants, Grande dictée, Rando rose etc.

Pour la majorité Michel NUNG

Conseiller municipal
délégué aux filières courtes
Groupe socialiste



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Alliance Droite et Centre de Fosses

Fosses, surendettée

Pendant plusieurs années, nous avons à maintes reprises attiré l'attention des membres de la majorité politique sur leurs décisions financières inadéquates aux enjeux, et exprimé la nécessité d'investir de manière opportune lorsque des taux d'intérêt bas (<1,5%) étaient proposés. Notamment dans des projets d'envergure, incluant la rénovation énergétique des écoles, l'amélioration du service public et les travaux de voiries.

Lors du dernier conseil municipal nous avons voté contre le budget proposé par la majorité qui prévoit de nous endetter à hauteur de 4,5 M€ alors que ces projets bénéficient déjà de fortes subventions et dotations de l'état pouvant aller de 60% à 90% du montant nécessaire de 5 M€. Nous avons proposé en amont du vote une alternative financière responsable pour la réalisation d'investissements tout en minimisant l'endettement de la ville. Hélas la majorité préfère tout emprunter à 3 ou 4% sur 15 ans ce qui nous coûtera 1,5 M€ rien qu'en intérêts et augmentera l'encours des emprunts à des niveaux stratosphériques pour une petite ville comme Fosses.

Les répercussions de cette mauvaise gestion se feront sentir immédiatement sur la fiscalité locale qui va augmenter et cela dès l'année prochaine, et c'est notre communauté qui en souffrira sans même savoir où iront les subventions obtenues... Nous trouvons cela injuste et nous restons plus que jamais mobilisés à vos côtés pour défendre l'intérêt collectif.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Des questions ? Contactez-nous :
contact@adc fosses.fr



Djamilia AMGOUD



David FELCIE



Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belwalid PARJOU

VOTRE ÉTÉ À FOSSES

TERRASSES D'ÉTÉ

6 JUILLET

JARDIN
DE SERRÈS

20 JUILLET

PLACE DE
LA LIBERTÉ

24 AOÛT

PARC DES
TROIS COLLINES



CARRIOLE PEINTURE

10 JUILLET

JARDIN DE SERRÈS
(CENTRE VILLE)

26 JUILLET

PLACE DU 19-MARS-1962
(DEVANT LA MAIRIE)

18 AOÛT

PARC DES TROIS
COLINNES



Fosses Plage

DU 17 JUILLET AU 11 AOÛT

sur la place du 19-Mars-1962
de 10h à 17h, sauf les jeudis de 14h à 19h

**Le centre-ville en mode farniente
pour profiter en douceur
de la pause estivale.**

À disposition
(à utiliser sur place) :
bacs à sable, transats,
parasols, livres et magazines...

